

FORMATION AFGSU 2

ATTESTATION DE
FORMATION AUX
GESTES ET SOINS
D'URGENTES
NIVEAU 2



OBJECTIFS

Cette formation doit permettre à l'ensemble du personnel soignant d'acquérir les compétences nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

COMPETENCES VISEES

Etre capable de :

- identifier et prendre en charge les urgences absolues
- identifier et prendre en charge les urgences relatives ou potentielles
- réaliser le bilan d'une victime et l'alerte associée
- identifier et appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de maîtrise des risques NRBC
- intervenir en équipe et s'intégrer dans les plans d'urgence.

CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT THEORIQUE : 40 %

Accueil des participants.
Présentation de la formation, des objectifs et des compétences.

LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES POTENTIELLES

- Les malaises
- Le traumatisme osseux ou cutané
- Le matériel d'immobilisation
- L'enlèvement d'un casque intégral
- Les relevages et brancardages
- Les brûlures
- Les accouchements inopinés

LES RISQUES COLLECTIFS

- Les règles élémentaires d'hygiène
- Les risques NRBC et l'activation des annexes NRBC
- La participation aux plans sanitaires, plans de secours, plans blancs

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 60 %

MISE EN SITUATION D'INTERVENTION

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée au quotidien.
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée.
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire de base avec matériel.
- Arrêter une hémorragie externe.
- Utiliser le matériel d'immobilisation adapté à un traumatisme
- Effectuer un relevage et un brancardage
- Identifier les signes de gravité d'un malaise et effectuer les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme cutané et/ou osseux et effectuer les gestes adéquats.

PRE-REQUIS

Exercer ou être admis à suivre une formation à l'une des professions inscrites dans la 4^e partie du Code de la santé publique

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Effectif minimum : 6 apprenants
Effectif maximum : 12 apprenants

PERSONNES CONCERNEES

Personnel de santé inscrit dans la quatrième partie du Code de la Santé Publique

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés interactifs,
- Démonstrations par le formateur,
- Etudes de cas, mises en situation...

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques
- Alternance d'exposé
- Analyse de situations de travail et d'accidents
- Mises en application des gestes de secours
- Exercices pratiques

DUREE

21 heures (soit 3 jours)

INTERVENANTS

Formateur habilité par le CESU (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence)

EVALUATION

L'évaluation de la formation est réalisée à travers différentes mises en situations pratiques permettant d'apprécier l'acquisition des différents gestes de secours et conduites à tenir.

